Le bâtiment d'enseignement est établi parallèlement au boulevard de l'Ouest, de manière à ce que toutes les classes prennent leur jour coté est-sud-est, sur le parc de l'ancien château du Raincy.

IVR11_20169300109NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Bernard Vialles
Date de prise de vue : 2016
(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation